

Services aux personnes et aux territoires

Ce bac pro prépare les élèves à la conception et à la mise en oeuvre d'une offre de services de proximité en milieu rural. Ils-elles apprennent à identifier les besoins propres aux populations rurales permettant ainsi le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des usagers mais aussi la promotion des ressources du territoire (services aux personnes, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme).

En matière de services à la personne, les diplômés-es savent organiser une intervention de services dans le secteur de l'aide à domicile ou dans des structures d'accueil collectives. Ils-elles sont capables de mesurer la satisfaction des usagers et de proposer des ajustements, par exemple allouer des moyens humains et matériels nécessaires pour une intervention. Les diplômés-es peuvent exercer leur activité directement auprès de personnes dépendantes qu'ils-elles vont aider dans les actes de la vie quotidienne (toilette, préparation des repas, gestion de documents administratifs, etc.), dans des activités d'animation destinées à maintenir leur autonomie. Ils-elles élaborent des projets individualisés garantissant le bien-être de ces personnes. Ils-elles travaillent en collaboration avec des partenaires divers et savent donc s'adapter et réagir aux changements.

Débouchés

Les titulaires de ce bac pro peuvent être employés-es par de nombreuses structures : collectivités locales, associations, offices de tourisme rural, syndicats intercommunaux, structures d'accueil pour personnes âgées ou pour enfants, etc. Ils-elles exercent dans tous les secteurs garantissant le maintien du lien social en milieu rural. Les diplômés-es peuvent ainsi travailler dans le tourisme, le secteur social, les services à la personne, la santé, l'administration, le commerce, l'industrie, les services aux particuliers, etc. Enfin, ils-elles peuvent choisir de créer leur propre structure dans le domaine des services.

Métiers accessibles :

- agent-e social de proximité
- animateur-trice auprès des personnes âgées
- agent-e d'accueil multiservices
- organisateur-trice de prestations de services, etc.

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA Services en milieu rural ; CAP Petite enfance ;

Qualités requises : sens des responsabilités et de la communication, capacité d'initiative et d'adaptation, autonomie

Statistiques

En 2014, dans l'académie d'Amiens, 419 élèves présentés, 349 admis.

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyen*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 2h15 2h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 1h15 2h30 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion	2h
Economie familiale et sociale	5h30
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux :** caractéristiques socioculturelles des populations, analyse des besoins et réponses adaptées, biologie humaine et conséquences liées au handicap, au vieillissement, à la maladie et aux conduites à risques.

- **Contexte des interventions de service** : dynamiques territoriales, contexte économique et juridique des activités de services, enjeux de la protection sociale.
- **Organisation d'une intervention de services aux personnes** : contexte d'intervention (analyse des besoins, objectifs de l'intervention), moyens humains et matériels, proposition et évaluation de l'intervention.
- **Communication en situation professionnelle** : outils et techniques de communication, outils de travail collaboratifs, etc.
- **Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne** : cadre de vie (aménagement de l'espace, sécurité et hygiène), aide à la personne (soins d'hygiène et de confort, élaboration d'un projet de vie, etc.).
- **Action professionnelle à destination d'un territoire rural** : les différents types d'action, conception et mise en œuvre, évaluation du service rendu.
- **Module d'adaptation professionnelle** permettant aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages (ne concerne pas les apprentis-es)
22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
 - 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.
- Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :

- **Analyse technique, coeff. 2** : justifier des pratiques professionnelles liées à une activité de service
- **Organisation d'une activité de service, coeff. 3** : caractériser le contexte socioprofessionnel et territorial des activités, et organiser le travail d'une équipe dans le cadre de ces activités
- **Réalisation d'activités de services, coeff. 5** :
 - Communiquer en situation professionnelle
 - Conduire en autonomie une activité d'accompagnement de la personne dans une perspective de confort, d'hygiène et de sécurité
 - Conduire en autonomie un service destiné aux acteurs et aux usagers d'un territoire
 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Domaine général :

- Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde, coeff. 4
- Langue et culture étrangères, coeff. 1
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi, coeff. 1
- Culture scientifique et technologique, coeff. 4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Services aux personnes (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-nes et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
 - Développement, animation des territoires ruraux
 - Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)

A noter : L'obtention du Bac pro SAPAT permet de bénéficier d'allègement de formation ou de dispense d'épreuve pour la préparation à d'autres diplômes, par exemple : le bac pro Services de proximité et vie locale ou le diplôme d'Etat d'aide-soignant-e (www.chlorofil.fr)

Où se former en Picardie ?

- **En lycée public :**
 - LP d'Aumont, Coucy-la-Ville (02)
 - LPA de la Baie de Somme, Abbeville (80)
 - LPA de la Haute Somme, Péronne (80)
- **En établissement privé :**
 - MFREO, Ambleny (02)
 - MFREO, La Capelle (02)
 - LPA Saint-Joseph de Cluny, Estrées-Saint-Denis (60)
 - Centre de formation professionnelle rural, Vaumoise (60)
 - Lycée Sainte Julie Billiard, Orvillers Sorel (60)
 - MFREO, Beauquesne – 2nde et 1re uniquement (80)
 - MFREO, Conty - 2nde et 1re uniquement (80)
 - MFREO, Oisemont - 2nde et 1re uniquement (80)
 - MFREO, Flixecourt – terminale uniquement (80)
- **En apprentissage :**
 - MFREO, Ambleny (02)
 - CFA agricole et horticole de l'Oise, site d'Airion (60)
 - CFPPA de la Haute Somme, Péronne (80)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro » ;
- Zoom « Les métiers des services à la personne »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ; « Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.